

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 DECEMBRE 2011

L'an deux mil onze, le vendredi 16 décembre à 21 heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Etréchy, légalement convoqué, s'est réuni salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur le Maire, Julien BOURGEOIS.

1. Couloirs aériens : proposition d'inscription à l'ordre du jour du CM

Suite au dernier Conseil municipal, le groupe EES a proposé dans le prolongement de sa question sur les couloirs aériens qu'une participation financière de la commune soit votée pour aider le collectif d'associations qui agit juridiquement contre l'arrêté de NKM. Pouvez-vous nous dire les bonnes raisons qui vous ont empêché de donner une suite favorable à cette proposition d'inscription à l'ordre du jour du présent Conseil ?

Réponse :

Comme vous avez pu le constater, le conseil de la Communauté Entre Juine et Renarde a délibéré le 7 décembre 2011 afin d'octroyer une subvention au forum sud-francilien contre les nuisances aériennes. J'avais signalé lors de ce Conseil communautaire avoir reçu le Président de l'Association « Forum Sud-Francilien contre les nuisances aériennes ».

Le montant de la subvention communautaire attendu nous a été indiqué par l'association, soit 3550 €.

Le problème des nuisances aériennes concernant l'ensemble de la Communauté, il me semblait juste que ce soit la Communauté qui verse cette subvention.

2. Tour de désodorisation, station d'épuration.

En début d'année, en Conseil municipal, avait été évoquée la nécessité de mieux cerner la problématique des odeurs dues à la station d'épuration avec notamment une étude complémentaire pour le choix du procédé technique à adopter. Peut-on savoir où en est cette étude ? Et, plus généralement, quelle est l'évolution de ce dossier ? Est-il abandonné, remis en cause ou différé ?

Réponse :

Suite aux études menées par le Cabinet Safege, et eu égard à l'importance des investissements qui seraient à réaliser dans une version optimale, il a été décidé de procéder par étape. Ainsi, dans les prochaines semaines, un cahier des charges devrait être écrit pour lancer une consultation en vue de la réalisation d'une cheminée et pose d'extracteurs. Cette solution, selon les dires d'expert, devrait permettre de résoudre les nuisances en renvoyant la totalité des effluents olfactifs à 10 m de hauteur, avec une dilution largement améliorée. Ce n'est que dans l'hypothèse d'un constat d'échec de cette première étape qu'une solution plus lourde serait envisagée, avec appel du soutien financier de l'Agence de l'Eau et du Conseil Général. Toute précaution est donc prise à ce stade pour que la première étape préserve l'adjonction de la solution suivante...

3. Fermeture du Centre de tri postal d'Etréchy.

La Poste envisage, d'après nos renseignements, de fermer le Centre de tri de notre Commune n'y laissant plus qu'un guichet. Qu'envisagez-vous comme action pour ramener à la raison les dirigeants de La Poste ?

Réponse :

A ce jour, la Mairie n'a reçu aucune information sur la fermeture à la Poste sur notre Commune.

4. Nouvelles technologies.

Depuis des années nous attendons l'ouverture du site internet de notre Commune et nos compatriotes nous réclament souvent les adresses de messagerie des services. D'après nos recherches, bien des villes d'une taille comparable à la nôtre disposent depuis très longtemps de tels outils pour les citoyens et les élus. Quand Etréchy entrera dans l'ère du numérique ?

Réponse :

La Mairie travaille depuis plusieurs mois à la construction du site Internet. Son ouverture sera officialisée lors de la cérémonie des vœux du Maire aux habitants, qui se tiendra le 7 janvier 2012.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h35